



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réglementation

Question au Gouvernement n° 2155

Texte de la question

SECURITE ROUTIERE

M. le président. La parole est à M. Thierry Mariani, pour le groupe UMP.

M. Thierry Mariani. Monsieur le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, dans quelques jours, notre pays va connaître les grandes migrations estivales habituelles, qui sont aussi, malheureusement, la période où l'on déplore le plus grand nombre de victimes sur la route.

Sur des sujets aussi sensibles que la récidive, vous avez montré qu'il était fondamental de replacer systématiquement les victimes au centre de nos préoccupations. Cette priorité réaffirmée en faveur des victimes inspire d'ailleurs largement les directives générales que vous venez de donner en matière de lutte contre l'insécurité. Pouvez-vous, monsieur le ministre, indiquer à la représentation nationale les orientations que vous allez prescrire aux policiers et aux gendarmes pour faire face efficacement au risque routier, notamment en période de circulation intense ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

M. Nicolas Sarkozy, *ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire*. La sécurité routière est l'une des priorités fixées par le Président de la République. Les résultats sont là, et je veux y associer Gilles de Robien et Dominique Perben : en trois ans, il y a eu 6 000 vies épargnées et 100 000 blessés de moins.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur de nombreux bancs du groupe Union pour la démocratie française.)

Ces vies épargnées sont beaucoup plus importantes que les agacements de tels ou tels devant la multiplication des contrôles et des radars. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Il faut savoir ce que l'on veut : des jeunes qui terminent leur vie dans un accident de voiture, des familles décimées par des assassins de la route ou des résultats ?

Cela ne veut pas dire que ces résultats sont suffisants. On compte encore chaque jour 14 tués et 300 blessés.

En Grande-Bretagne, il y a 3 500 tués par an, avec 6 000 radars. Nous allons passer en 2005, je l'espère, sous la barre des 5 000 tués, avec 1 000 radars !

Les consignes que j'ai données sont des consignes de très grande fermeté à l'endroit des comportements dangereux. Il faut savoir que la moitié des victimes de la route sont totalement innocentes : leur seul tort est d'avoir croisé la route d'un assassin. Et cela, personne ne peut l'accepter ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Je souhaite que le programme d'installation de radars soit poursuivi au-delà de 2005. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Notre devoir est de préserver les victimes, pas d'accepter les comportements criminels. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2155

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 juin 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 juin 2005